

06/06/2014

Cadre de la Commission européenne pour la santé et la sécurité au travail : trop tard, trop faible

Réagissant au « Cadre pour la santé et la sécurité au travail » publié aujourd’hui par la Commission européenne, Józef Niemiec, Secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), a déclaré : « La CES attend cette stratégie pour la santé et la sécurité depuis des années et nous sommes déçus car elle est faible et sans substance. Elle ne contient ni proposition d’actions concrètes ni améliorations particulières en matière de santé et de sécurité. »

Le document cadre identifie bien plusieurs défis à relever tels que la capacité des PME à prévenir les risques, la lutte contre les risques nouveaux liés aux nanomatériaux par exemple, les troubles musculo-squelettiques, les risques spécifiques aux femmes, les troubles psychosociaux et mentaux et certains types de cancer ou encore l’impact de la main-d’œuvre vieillissante sur la santé et la sécurité. Il s’agit de questions importantes et la stratégie devrait inclure un engagement – absent, hélas – à améliorer la législation ou présenter de nouvelles propositions pour répondre aux défis qu’elle a identifiés.

Cette stratégie reconnaît toutefois que 4.000 personnes meurent chaque année dans l’UE suite à des accidents du travail et que 160.000 autres y meurent chaque année de maladies professionnelles, une majorité étant des cancers. Malgré cela, la stratégie prône une dérégulation dans ce domaine, arguant de la nécessité de « simplifier la législation lorsqu’il y a lieu » pour faciliter la mise en place de mesures de santé et de sécurité dans les PME.

Et Józef Niemiec d’ajouter : « La stratégie propose de traiter de la santé et de la sécurité sous le couvert du programme REFIT de réduction des prétendues lourdeurs administratives mais la sécurité des travailleurs ne relève pas de la bureaucratie. »

La CES se dit déçue que les recommandations communes des syndicats et des employeurs en matière de santé et de sécurité ne soient pas reprises par la Commission dans cette stratégie ou dans d’autres initiatives.